« Turn Up - jeunes artistes 2022»
Fiche d'inscription

RÉFÉRENT (Personne prenant la responsabilité de l'inscription) :

Nom : .....
Prénom : .....
Date de naissance : ..... Âge : .....
Adresse : .....
Téléphone : .....
Courriel : .....

PRÉSENTATION DE L'ARTISTE OU DU GROUPE :

Nom de l'artiste, du groupe ou de l'ensemble : .....
Discipline(s) : .....
Nombre de personnes sur scène : .....
Types d'Instruments utilisés : .....
Présentation de la prestation :

.....
.....
.....
.....

Site Internet, pages Facebook, liens vers plateformes vidéo présentant la prestation :

.....
.....

Renseignements sur les personnes présentes sur scène **le 11 septembre 2022** :

Nom	Prénom	Date de naissance	Téléphone	Signature

INFORMATION CONCERNANT LA PRESTATION PROPOSÉE :

Durée de la prestation proposée pour la scène ouverte (entre 15 et 30 min) : .....
Temps d'installation sur scène : .....
Autres remarques que vous jugez utiles de nous faire part :

.....
.....
.....
.....

Le dépôt du dossier d'inscription et des pièces jointes atteste de l'inscription et implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et la présence des inscrits de 13h30 à 17h30 à la cinquième édition du « Food Trucks Festival » de Saint Maur, le dimanche 11 septembre 2022

Fait le .....
À .....
Nom, prénom et signature :

AUTORISATION PARENTALE

(À compléter pour chaque participant mineur)

Je soussigné(e).....

tuteur légal de .....

autorise mon enfant à participer à la scène ouverte Jeunes Artistes 2022 organisée par la Ville de Saint-Maur-des-Fossés et approuve par la présente les termes du règlement.

Fait-le .....À.....

Signature :

AUTORISATION PARENTALE

(À compléter pour chaque participant mineur)

Je soussigné(e).....

tuteur légal de .....

autorise mon enfant à participer à la scène ouverte Jeunes Artistes 2022 organisée par la Ville de Saint-Maur -des-Fossés et approuve par la présente les termes du règlement.

Fait-le .....

À.....

Signature :

AUTORISATION PARENTALE

(À compléter pour chaque participant mineur)

Je soussigné(e).....

tuteur légal de .....

autorise mon enfant à participer à la scène ouverte Jeunes Artistes 2022 organisée par la Ville de Saint-Maur -des-Fossés et approuve par la présente les termes du règlement.

Fait-le .....

À.....

Signature :

AUTORISATION PARENTALE

(À compléter pour chaque participant mineur)

Je soussigné(e).....

tuteur légal de .....

autorise mon enfant à participer à la scène ouverte Jeunes Artistes 2022 organisée par la Ville de Saint-Maur -des-Fossés et approuve par la présente les termes du règlement.

Fait-le .....

À.....

Signature :

AUTORISATION DE CAPTATION ET D'EXPLOITATION DE PHOTOGRAPHIES
MAJEUR

Je soussigné(e) :
Madame, Monsieur : .....

Demeurant : .....

Autorise à titre gracieux, la Ville de Saint-Maur-des-Fossés, à me photographier le 11 septembre 2022 dans le cadre de la scène ouverte «Turn up - jeunes artistes 2022» et à utiliser mon image.

En conséquence de quoi, et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et aux droits de la personnalité, j'autorise la Ville de Saint-Maur-des-Fossés à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies effectuées.

Les photographies pourront être exploitées et utilisées dans les supports de communication de la Ville de Saint-Maur-des-Fossés, et notamment :
- le magazine municipal Saint-Maur Infos,
- les autres supports imprimés,
- les expositions,
- les supports de communication digitaux (Page Facebook officielle de la Ville, comptes officiels Twitter, Youtube et Instagram de la Ville, site internet officiel de la Ville),
- et plus généralement par tous moyens existants ou à venir.

La Ville de Saint-Maur-des-Fossés s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images et enregistrements susceptible de porter atteinte à ma vie privée ou à ma réputation, à ma dignité ou à mon intégrité.

Je garantie que je ne suis pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Fait à , le

Signature :

AUTORISATION DE CAPTATION ET D'EXPLOITATION DE PHOTOGRAPHIES D'UN ENFANT **MINEUR**

Nous soussignés :
Madame : .....

Demeurant : .....

Monsieur : .....

Demeurant : .....

Investis de l'autorité parentale sur le / la mineur(e) : .....
né(e) le .....

Autorisent à titre gracieux, la Ville de Saint-Maur-des-Fossés, à photographier notre enfant le 04 juin 2022 dans le cadre de la scène ouverte «Turn up - jeunes artistes 2022» et à utiliser son image.

En conséquence de quoi, et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et aux droits de la personnalité, nous autorisons la Ville de Saint-Maur-des-Fossés à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies effectuées.

Les photographies pourront être exploitées et utilisées dans les supports de communication de la Ville de Saint-Maur-des-Fossés,
et notamment :
- le magazine municipal Saint-Maur Infos,
- les autres supports imprimés,
- les expositions,
- les supports de communication digitaux (Page Facebook officielle de la Ville, comptes officiels Twitter, Youtube et Instagram de la Ville, site internet officiel de la Ville),
- et plus généralement par tous moyens existants ou à venir.

La Ville de Saint-Maur-des-Fossés s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images et enregistrements susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité de notre enfant.

Nous garantissons que notre enfant n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.

Fait à ..... , le.....

Signatures des personnes exerçant l'autorité parentale :